

ADIS & Vous

Lettre d'information Juillet – Décembre 2020 N°29

ÉDITO



Le Directeur
Nicolas CALVIER

La situation sanitaire que nous traversons, est une épreuve pour tous.

Nous devons désormais apprendre à vivre avec la COVID-19, adopter de nouvelles habitudes, mais surtout travailler ensemble pour maintenir l'activité économique, tout en préservant notre santé.

Le Groupe ADIS s'est largement mobilisé dès le début du confinement pour assurer la continuité de ses services auprès de ses locataires, clients et fournisseurs.

Les programmes de logements sont livrés et ADIS maintient son rythme de construction en Drôme-Ardèche avec le démarrage de chantiers et l'élaboration de nouveaux projets. Malgré les difficultés, ADIS se mobilise pour soutenir l'activité économique des entreprises du BTP et sauvegarder l'emploi.

L'ouverture d'une nouvelle agence commerciale à Montélimar traduit cette volonté forte de se développer. Vous la découvrirez en « Actu ».

Nous vous proposons également des aides pour le financement de votre projet immobilier, grâce aux prêts missions sociales.

Nous abordons aussi la question des encombrants.

Enfin, nous consacrons notre dossier à notre activité de syndic de copropriétés.

Bonne lecture.

ZOOM SUR...

Les Prêts Missions Sociales

En tant que membre du réseau PROCIVIS, le Groupe ADIS, via sa société PROCIVIS VIVARAIS, propose aux particuliers des Prêts Missions sociales.

Il s'agit de prêts à taux zéro réservés aux accédants à la propriété et aux propriétaires occupants modestes. Ils s'adressent à des personnes dont les revenus n'excèdent pas certains plafonds de ressources.

Quel que soit votre projet : construction de maison individuelle ou achat d'un appartement, vous êtes peut-être éligible aux Prêts Missions Sociales.

Nos commerciaux sont à votre disposition au 04 75 87 81 34 pour étudier ensemble votre projet.

ADIS et les Prêts Missions Sociales, en quelques mots :

- ✓ Des prêts sans intérêt (0%)
- ✓ Des aides pour accéder à la propriété : jusqu'à 20 000 €
- ✓ Des aides pour réaliser des travaux (rénovation énergétique, mises aux normes handicapées) : jusqu'à 10 000 €.

COTE PRATIQUE

Déchets et encombrants : tous concernés !

Le traitement des détritrus, la bonne utilisation des poubelles ainsi que le respect du cadre de vie doivent être une priorité pour tous.

Si vous êtes dans un immeuble équipé de la collecte sélective, **respectez les consignes de tri**, et collectez vos déchets quotidiens dans des sacs poubelle que vous déposerez fermés dans les poubelles communes.

Bien que nos gardiens et employés d'immeubles contribuent au maintien de votre cadre de vie, ils ne peuvent se substituer au civisme de chacun.

Respecter ces procédures, permet de garantir une meilleure hygiène des espaces communs. En effet, les jets de détritrus ont de nombreuses répercussions :

- Problèmes d'**hygiène, d'odeur ou de toxicité**
- Dégradation des **relations de voisinage** dans l'immeuble et le quartier
- **Blessures de tiers** (jets par les fenêtres) et risque accru d'incendie
- Prolifération des **nuisibles**

Attention à la particularité des encombrants. Sont considérés comme tels les éléments suivants : meubles (tables, chaises, armoires, etc.), matelas et sommiers, appareils électroménagers, cartons, etc. Du fait de leur poids et de leur volume, **ils ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères.** Chaque commune agit différemment pour l'enlèvement et le traitement des encombrants. Vous pouvez vous rapprocher de la Mairie de votre commune pour obtenir des renseignements.

Pour rappel : déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire de 68€. (source : service-public.fr)

ACTU ADIS

Ouverture d'une nouvelle agence à Montélimar



Depuis le mois de Juillet, le Groupe ADIS a quitté ses bureaux du centre-ville de Montélimar, pour s'implanter dans la **Zone Sud, 147 Route de Marseille !**

Au sein de cette agence de 140m², c'est un vaste showroom que vous pouvez visiter avec notre responsable d'agence. Profitez d'une véritable vitrine vous permettant d'apprécier les matériaux proposés par nos partenaires : cuisine, salle de bain, revêtements de sols et muraux...

Cette nouvelle agence commerciale conforte la présence d'ADIS sur le territoire Drôme-Ardéchois et sa volonté de développer de nouveaux projets immobiliers.

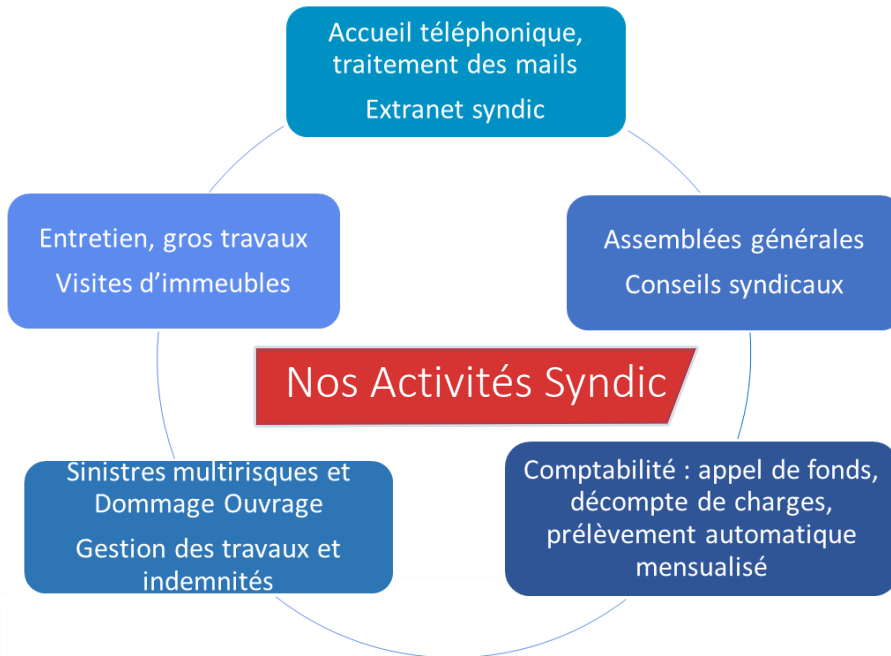
En 90 ans d'existence, le Groupe ADIS a démontré sa force et son expertise en tant que constructeur, promoteur et gestionnaire de logements.

Le Groupe ADIS propose des solutions adaptées à tous vos projets : construction de maison individuelle, terrain à bâtir ou encore acquisition d'un appartement.

ADIS, gestionnaire de syndic

Parmi ses différentes activités dans le domaine de l'Habitat, le Groupe ADIS est également syndic de copropriétés. Depuis 1975, cette activité a connu une croissance continue pour atteindre aujourd'hui 75 copropriétés en gestion.

Le Groupe ADIS s'attache à établir une relation de confiance avec ses copropriétaires et met ses compétences et connaissances à leur service.



Une équipe professionnelle...

- ✓ Joignable et réactive
- ✓ Connaissant parfaitement votre copropriété et réalisant elle-même les visites
- ✓ Travaillant en collaboration étroite avec les membres du Conseil syndical et son Président
- ✓ Accompagnant vos démarches d'audit et d'amélioration énergétique pour la copropriété
- ✓ Formée régulièrement sur les évolutions juridiques et techniques.

Pourquoi choisir ADIS comme syndic ?

- ✓ Un Groupe spécialisé dans l'Immobilier depuis plus de 90 ans
- ✓ En 2020, 75 copropriétés réparties en Drôme, en Ardèche et en Isère, soit 1 530 lots principaux (logements et commerces) et 1 300 copropriétaires
- ✓ Une structure de proximité, à taille humaine
- ✓ Des chiffrements complets et détaillés, sans risque de surcoût
- ✓ Un contrat étoffé, limitant le recours aux prestations complémentaires
- ✓ Une transparence complète sur les comptes de votre copropriété
- ✓ Une qualité de service et un engagement sur des délais précis de réponse à vos sollicitations
- ✓ Une information régulière de votre conseil syndical sur les évolutions réglementaires
- ✓ Une information complète sur les aides mobilisables individuellement ou collectivement pour les travaux à entreprendre dans la copropriété

Un espace client qui vous est dédié sur notre site internet pour suivre en direct la vie de votre copropriété.



- ✓ Comptes-rendus de visites
- ✓ Notes d'information sur votre résidence
- ✓ Procès-verbaux d'Assemblées Générales
- ✓ Carnet d'entretien
- ✓ Consultation du compte client
- ✓ Appels de fonds dématérialisés
- ✓ Application mobile TOCTOCTOC

Le Groupe ADIS gère également des copropriétés issues du parc privé, en complément du parc social.

Si vous souhaitez des informations sur nos prestations, n'hésitez pas à contacter nos équipes au 04 75 72 00 22 ou sur adis@gie-adis.fr.

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



Directeur de publication :
Nicolas CALVIER
Rédacteur en chef :
Jérôme PONÇON
Crédit photos : G.I.E. ADIS
Dépôt légal : Novembre 2020
N°ISSN : 1960-1433
Impression : Ediis & ACL
Développement
Tirage : 9000 ex
Lettre d'information gratuite

